

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de la convocation : 20 novembre 2023

Etaient présents : Mr Pierre GARBIL, Mme Aurélie HOMEYER, Mr Jean-Paul NIELACNY, Mme Sylvie BURELLIER, Mr Didier PINAY, Mr Philippe CIRUSSE, Mme Florence DUPUY, Mme Pascale BRUNELIN, Mme Marie-Christine GAREL, Mr Michel REY, Mr Philippe BLANC, Mme Claudine CHAZELLE, Mme Catherine BRICAUD, Didier PINAY, Pascale BRUNELIN

Absences excusées : Mr Benjamin GARNIER, Yannick PLEVY,

Secrétaire de séance : Mme Florence DUPUY

Délibération validation Avant-Projet définitif pour la rénovation énergétique du bâtiment de l'ancienne école et de la mairie.

Dans le cadre de l'entretien de son patrimoine immobilier, la commune de Pralong a entamé une réflexion sur la rénovation de deux de ses bâtiments, le bâtiment haut de l'école élémentaire et le bâtiment Mairie/bibliothèque.

La commune souhaite, au travers de ce projet, mettre aux normes ses établissements, en améliorer les performances énergétiques par une intervention sur les enveloppes et les systèmes en place, réinterroger leur dessin architectural afin d'optimiser leur fonctionnement thermique tout en assurant leur intégration paysagère. Elle ambitionne ainsi une rénovation conforme aux standards du label BBC-Effinergie Rénovation.

Le coût prévisionnel est estimé à 167 400€ HT pour l'école et 197 800€ HT pour la mairie.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide l'Avant-Projet Définitif et l'estimation financière

Délibération demandes de subvention

La commune doit financer ses investissements par ses fonds propres mais également en sollicitant des subventions auprès de partenaires publics.

Le Département de la Loire joue un rôle clé dans l'aménagement et le développement des territoires, en finançant les projets des communes. Le maire propose donc de solliciter une subvention dans le cadre de l'enveloppe territorialisée 2024 proposée par le Département de la Loire.

D'autre part, le SIEL (Syndicat Intercommunal d'Electrification de la Loire) a lancé un appel à projet pour le financement de travaux d'économie d'énergie sur le patrimoine des collectivités appelé RENOLUTION. Il a pour ambition d'aider les communes à réaliser des investissements sur leur patrimoine (mairie, école, salle des fêtes, etc.) afin de maîtriser les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire, ainsi que leurs frais de fonctionnement liés aux consommations d'énergie, tout en favorisant l'activité économique locale.

Le maire propose de participer à cet appel à projet.

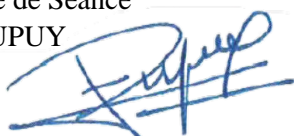
Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal valide les demandes de subvention auprès du Département et du SIEL

Le maire explique que d'autres appels à projets seront lancés prochainement et feront l'objet de nouveaux points à l'ordre du jour pour permettre à la commune d'optimiser au maximum le financement de cet rénovation énergétique en

Questions diverses

A Pralong, le 24 novembre 2023

Le secrétaire de Séance
Florence DUPUY



Le Maire
Pierre GARBIL

